

# À L'ÉCOUTE DE MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY | DÉCEMBRE 2020 | N° 67



FÊTES ET CÉRÉMONIES  
ILLUMINATIONS DE NOËL | 23



DOSSIER GUIDE  
DU CONFINEMENT | 18



NOMINATION D'UN  
MÉDIATEUR | 12



FOCUS ASSOCIATION :  
L'APEIM | 26

# CONCOURS PHOTOS HALLOWEEN

Découvrez les lauréats et participants au concours photos organisé pour Halloween suite aux contraintes sanitaires.



Lauréate de la photo  
LA PLUS TERRIFIANTE



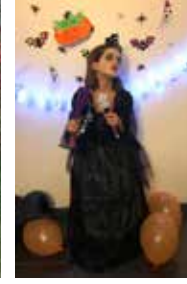
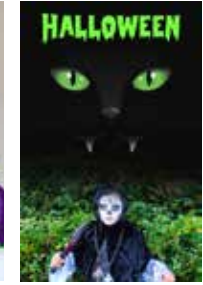
Lauréate de la photo  
MEILLEUR DÉCOR



Lauréate de la photo  
MEILLEUR DÉGUISEMENT



Lauréate de la photo  
MEILLEUR MISE EN SCÈNE



INSTANTANÉS





## EDITORIAL

THIERRY  
BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens

Comme son prédécesseur, ce n° 2 d'À l'écoute de Margency a été écrit par vos élus afin de partager avec vous leur quotidien et les projets de la ville. Il demeure l'outil de référence de l'action municipale et du respect des engagements électoraux dont chaque Margencéen peut se prévaloir dans sa relation avec les élus.

L'actualité de notre commune depuis cet été est riche malgré le contexte sécuritaire et sanitaire qui nous impacte. Il y a eu la rentrée scolaire en premier lieu bien sûr, le changement de direction du centre de loisirs, la nouvelle cantine des enfants. Mais aussi le lancement des projets de fond, avec la restauration de l'ancienne mairie et de la salle communale, la création de logements, la restauration des anciens services techniques, l'accueil à terme d'un restaurant gastronomique, la création d'une maison de santé.

J'en passe, car la liste est longue par sa diversité, mais les sujets, vous le verrez, se lisent et s'enchainent facilement : de la biodiversité retrouvée de nos parcs à l'affermissement de la sécurité, civile et routière, de l'organisation des réunions de quartier aux balades contées du patrimoine.

N'hésitez pas à prendre le temps de tout lire, il s'agit de votre commune, mais permettez-moi, avant cela, de rappeler cet extrait de la lettre de Jean Jaurès que nos enseignants ont lu à nos enfants le 2 novembre dernier, en hommage à Samuel Paty : « *Vous tenez en vos mains l'intelligence des enfants. Lorsque vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait œuvre d'éducateurs* ». C'est pour avoir agi dans le respect de ce principe fondateur de sa fonction et de la république que Samuel Paty est mort, au nom de l'ignorance et de l'intolérance. Ne l'oublions jamais.

Avec toute ma considération.

**Thierry BRUN**

Votre Maire, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée



À L'ÉCOUTE DE

**MARGENCY**

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** | Thierry Brun **RÉDACTEUR EN CHEF** | Hervé Bertrand  
**COMITÉ DE RÉDACTION** | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020  
**RÉDACTION - PHOTOS** | Service Communication de la Mairie de Margency  
**CONCEPTION & RÉALISATION** | Agence WAOW | [www.agence-waow.com](http://www.agence-waow.com)  
**IMPRESSION** | Imprimerie IPH Montmorency

[info@mairie-margency.fr](mailto:info@mairie-margency.fr) | [www.mairie-margency.fr](http://www.mairie-margency.fr)

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION	4-5
URBANISME	6-7
ÉCOLOGIE & PATRIMOINE	8-9
VIVRE À MARGENCY	10-12
ACTION SOCIALE	14
FINANCES	15-17
DOSSIER	18-22
ANIMATION	23
CULTURE	24-25
VIE ASSOCIATIVE	26-27
COMMUNICATION	28
TRIBUNE	29
AGENDA	30
RETOUR EN IMAGES	31

## NUMÉROS UTILES

**STANDARD** | 01 34 27 40 40  
**SERVICE ÉDUCATION** | 01 34 27 40 76  
**SERVICE ETAT CIVIL** | 01 34 27 40 41



**Michel PLAIGNAUD**  
6<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué à l'Enfance et  
l'Education

## UNE RENTRÉE MOUVEMENTÉE MAIS PLEINE DE PROJETS.

*La rentrée s'est bien passée malgré la succession des protocoles sanitaires d'accueil des élèves. Le Centre de Loisirs est au cœur d'un grand projet de réorganisation et le nouveau prestataire de cantine a livré ses premiers repas.*



Ce climat de tension que j'évoque est ressenti par beaucoup de professionnels du monde de l'éducation qui notent qu'après 3 mois de confinement et 2 mois de vacances, les prérequis du « vivre ensemble » ont été mis à mal chez de nombreux enfants et le « jouer ensemble » peut s'avérer difficile.

Ce constat a fait l'objet d'une réunion du Groupe de travail Enfance & Education qui réunit tous les mois les représentants de tous les acteurs de la journée de l'enfant ainsi que les services de la Mairie et les élus concernés.

Il nous est apparu nécessaire qu'un règlement intérieur « élève », commun aux temps scolaires et périscolaires soit mis en place et qu'une organisation en ateliers ouverts, culturels ou sportifs regroupant moins d'enfants, allait être organisée pour éviter des récréations trop longues qui sont des risques de fatigue et d'énerverment pouvant conduire à des accidents ou des violences entre élèves toujours compliquées à gérer.

C'est donc un objectif que nous devons prioriser et nous avons à ce sujet besoin de tous les membres de l'équipe éducative de l'enfant et donc de l'aide des parents.

Autre nouveauté, le Centre de loisirs fonctionnera bientôt sous deux formules pour le mercredi matin, le Centre de Loisirs tel que vous le connaissez actuellement et une nouvelle offre : « l'Accueil de Loisirs » qui permettra à des enfants fréquentant le centre de pratiquer régulièrement, le mercredi

Depuis cette rentrée masquée et sous protocole, il s'est passé beaucoup de choses dans le secteur Enfance & Education. Les nouveaux sanitaires installés cet été dans l'école permettent de faciliter les multiples lavages de mains.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre Directeur du Centre de Loisirs nous a quitté à la fin du mois de septembre, ne souhaitant pas reconduire son contrat. C'est sa décision et nous la respectons bien que nous lui avons accordé notre confiance et attendions qu'il prolonge son contrat. Nous avons donc procédé, en urgence, dès le début du mois d'octobre, au recrutement d'un nouveau ou plutôt d'une nouvelle Directrice puisque c'est une Directrice que nous avons choisie en raison de son expérience, son dynamisme et sa vision

que nous partageons pour réorganiser les Marcyens. Elle démarrera ses missions à la rentrée de janvier 2021.

Ce recrutement nous a permis de repenser l'organisation du temps périscolaire en intégrant la pause méridienne (le temps de restauration scolaire) dans les missions de la Directrice du centre et nous aurons à terme une Directrice adjointe pour la seconder. Cette uniformisation des temps périscolaires en une seule entité avec un projet commun faisait partie de notre programme de campagne.

Nous avons d'autre part noté sur ce temps de cantine, sur cette première période, une augmentation des incivilités et des conflits entre élèves et une difficulté grandissante à gérer ces conflits en lien avec l'attitude de certains élèves.



matin, leur activité sportive ou culturelle dans leur association ou club et ceci dans un cadre clairement défini. Cette nouveauté répond à une demande des Margencéens qui regrettaient d'être face à un dilemme : mettre son enfant au Centre de loisirs ou lui permettre de pratiquer une activité sportive ou culturelle, régulièrement, en club ou association... Dès la création de l'association « Studio Latino », cette question nous a été posée, et suite au

succès du forum des associations de septembre dernier, il nous fallait trouver rapidement une solution.

Un premier bilan de la nouvelle restauration scolaire après 6 semaines : les enfants comme les personnels de la Mairie sont globalement satisfaits du nouveau prestataire « Armor Cuisine » tant en quantité qu'en qualité. Les plats, notamment les légumes, y sont cuisinés, ce qui peut permettre aux plus réticents de manger du "vert". Mr le Maire et moi-même avons mangé deux fois au restaurant scolaire, une fois avec les Marcyens et l'autre fois avec les scolaires. Muriel DANQUAH (élue majoritaire) et Émilie POUJOL (élue minoritaire) ont réalisé une enquête de satisfaction directement auprès des élèves, très honorés d'être sollicités et tout aussi précis dans leurs commentaires. Les résultats de cette enquête, ainsi que les remontées qui nous ont été faites par les parents d'élèves, les ATSEM et le personnel de la restauration scolaire depuis la rentrée, ont été utilisés dans

la commission des menus qui a eu lieu le 14 octobre pour améliorer encore la prestation. Les menus des mois à venir y ont été choisis en recherchant toujours un équilibre entre "plaire aux enfants" tout en favorisant une diversité des saveurs et un apprentissage du goût. Même si le cookie géant a été plébiscité par tous les enfants, les beignets de brocolis et les haricots verts ont également eu du succès. Bien entendu, à écouter les enfants, le menu idéal reste tout de même le hamburger avec les frites !

Nouvelle Directrice, nouvelle adjointe, centre de loisirs, accueil de loisirs, pause méridienne, ateliers ouverts en petits groupes, restauration scolaire, des nouvelles règles de vie communes, Groupe de Travail Enfance et Education... Comme vous le voyez, nous sommes donc en pleine phase de réécriture de la journée de l'enfant avec pour seul objectif d'améliorer la qualité de tous ces moments et nous restons à votre écoute car c'est ensemble que nous y arriverons.

# armor cuisine

*La cuisine traditionnelle au service de la collectivité*

2-12 rue Lavoisier  
93000 BOBIGNY  
Tél.: 01 48 10 10 80  
Mail : [contact@armorcuisine.com](mailto:contact@armorcuisine.com)

Z.I. de la Prairie St Pierre  
10-12 rue des Longs Sillons  
77120 COULOMMIERS  
Tél.: 01 64 82 10 70  
Mail : [restauration@armorcuisine.com](mailto:restauration@armorcuisine.com)

[www.armorcuisine.com](http://www.armorcuisine.com)



**F. VILLE-VALLÉE**

1<sup>re</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée à l'Urbanisme,  
Aménagement durable  
et Travaux

## UNE MAISON DE SANTÉ VALORISER NOTRE PATRIMOINE

*Nous lançons nos projets de développement pour la ville : restauration de l'ancienne mairie et des services techniques, création d'une maison de santé, rénovation des allées des parcs, et l'implantation de bornes de recharge électrique.*

### ■ CONTEXTE DE LA VILLE

A partir des années 1950, la commune de Margency se développe très vite. L'activité typiquement rurale décline, laissant place à une urbanisation maîtrisée qui a su préserver les espaces boisés qui font le charme du Margency actuel. Des lotissements remplacent progressivement les prés et les vergers autour du bourg.

### ■ UN RESTAURANT ET DES SALLES MUNICIPALES

Al'instar d'autres bâtiments communaux qui constituent le patrimoine bâti de la ville, l'architecture des services techniques, situés dans le parc de la mairie, va être modernisée pour développer l'attractivité du territoire. La ville et le bassin géographique, composés de catégories socio-professionnelles favorisées, font apparaître les besoins d'une restauration gastronomique dans un cadre élégant ainsi que de salles communales dans le but d'augmenter la capacité d'évènements festifs et/ou familiaux. L'organisation de mariage dans cette mairie est de plus très prisée pour son cadre historique et environnemental.

### ■ NOTRE ANCIENNE MAIRIE CONSERVÉE ET RÉHABILITÉE

L'ancienne mairie, du 1 rue Henri Dunant, date probablement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fut donnée en 1842 à la ville par son maire, Jean-Baptiste Lefranc, pour en faire la mairie. Ce bâtiment occupera cette fonction jusqu'en 1978 puis celle de bibliothèque jusqu'en 2011, Il est aujourd'hui inoccupé. Symbole de la ville et de son identité, son clocher surplombe les habitations



avoisinent, des travaux de remise en état sont devenus indispensables.

Nous avons recherché des aides financières pour restaurer ce patrimoine ancien.

Le Conseil départemental du Val d'Oise a mis en œuvre une politique de développement touristique volontariste qui vise à renforcer l'attractivité touristique du territoire. De plus, le Département a mis en place une démarche dynamique d'appel à projets, les Trophées de l'Innovation touristiques, qui vise à soutenir des projets concrets de développement touristique dont les hébergements remarquables.

En créant un hébergement situé à proximité immédiate du « Sentier des Lisières » balisé de la forêt de Montmorency, nous répondons aux critères permettant l'obtention de ces subventions.

Ce lieu répondra en même temps, aux demandes d'hébergements des Margencéens souhaitant accueillir amis ou famille le temps d'un week-end ou de vacances et aux randonneurs.

Le temps était venu de prendre soin de l'ancienne mairie ! Ce fut fait du 19 au 21 octobre 2020. Des travaux conservatoires ont été réalisés en attendant le début de sa rénovation.

## ■ UNE MAISON DE SANTÉ AU CŒUR DE VILLE

La croissance démographique et la trajectoire sociale de la commune ont conduit la précédente mandature à décider la construction de programmes de logements. Ces décisions impliquent l'accueil de 130 foyers de septembre 2020 à 2023, soit une augmentation probable de la population de plus de 300 personnes.

A l'échelle de la commune, l'offre de soins est déjà fortement représentée par près de 15 professionnels de santé et de bien-être, mais devra s'étoffer afin de répondre à la demande de ces nouveaux arrivants. Le projet permettra une offre complémentaire en matière de santé sur la commune, de regrouper les professionnels dans un lieu unique disposant de compétences médicales complémentaires, pour offrir aux habitants un lieu de prise en charge globale autour d'une structure pluridisciplinaire. Médecins généralistes, kinésithérapeute, ostéopathe, diététicien, esthéticien et pédicure pourront désormais être regroupés en un seul lieu unique dans le centre-ville.



## ■ RÉNOVATION DES ALLÉES DU PARC DE LA MAIRIE

Le territoire de Margency est structuré par des fiefs très anciens, dont certains noms et périmètres ont perduré. Ils sont à l'origine des 6 parcs d'aujourd'hui dont 4 sont publics : le parc de la Mairie, le parc de la Tuilerie, le parc Istel et le parc de la Renaudière.

Les sécheresses successives de ces dernières années ont ouvert une réflexion car si la nature est déjà présente à Margency, pour la préserver, nous devons définir de nouveaux référentiels pour la gestion de nos espaces verts et de notre patrimoine arboré.

Les allées du parc de la mairie doivent être rénovées pour les rendre

plus accessibles et conformes aux réglementations en vigueur notamment pour les personnes qui vivent avec un handicap.

La création de bassins de rétention permettra le stockage des eaux de ruissellement des allées rénovées du parc de la mairie et des eaux pluviales de la toiture de la mairie. Nous puiserons cette eau pour le lavage des sols du jardin d'enfant et l'arrosage des pelouses et des jeunes plantations remplaçant la génération d'arbres plus ancienne, fragilisée et malade par le manque d'eau.

Nos espaces verts sont proches des habitations, nous nous devons d'y faire respecter la tranquillité. L'arrosage en période de sécheresse sera privilégié sur les horaires de fermeture des parcs, c'est-à-dire à partir de 19h30.

La stratégie départementale du Val d'Oise favorise ce type de projet et les accompagne financièrement.

Il nous est donc possible de penser notre ville en adoptant une vision harmonieuse des aménagements urbains, de l'eau et de la nature !

## ■ BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

*Un objectif : Accélérer le déploiement des bornes de recharges électriques à Margency !*

Afin de répondre à sa mission historique d'accompagnement de ses communes adhérentes et à sa mission de conseil en matière de mobilité durable, le Sigeif (Le Service Public du Gaz, de l'Électricité, et des Énergies Locales en Ile-de-France) s'est attaché à créer une offre attractive d'électro-mobilité, notamment pour répondre au « vide » créé par la fin du service Autolib' à l'été 2018.

Le déploiement de ces bornes à Margency sera pris en charge intégralement par le Sigeif, des investissements initiaux jusqu'à l'exploitation et la maintenance. Pour en bénéficier, les collectivités qui le souhaitent doivent transférer la

compétence IRVE au Syndicat, par simple délibération de leurs assemblées. A Margency, cette délibération a été votée à l'unanimité du conseil municipal, le jeudi 15 octobre 2020.

Un schéma d'implantation est réalisé par un bureau d'études et validé par le Sigeif, la ville et Enedis. Il permet de déterminer les emplacements, la

temporalité et le service de recharge le plus adapté. Vous serez consultés prochainement sur l'usage actuel d'un véhicule électrique, votre intention d'en acquérir un à horizon de deux ans, votre besoin potentiel de bénéficier de bornes de recharge et votre localisation. L'avenir de Margency s'écrit aujourd'hui avec votre contribution.



GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

TYPÉ DE BORNES	PUISSANCE MAXIMALE DELIVRABLE	TARIF
RECHARGE NORMALE	7 kW	2,40 €/h soit 0,04 €/min
	22 kW	4,20 €/h soit 0,07 €/min
RECHARGE RAPIDE	Entre 23 et 40 kW	7,80 €/h soit 0,13 €/min
	Entre 41 et 60 kW	18 €/h soit 0,30 €/min



**Rima Sophie  
GHADBAN**  
4<sup>ème</sup> Conseillère  
municipale déléguée  
Ecologie et Patrimoine

Nous avons entamé la démarche pour être accompagnés par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour faire de nos parcs des refuges pour la biodiversité. Il s'agit, tout en conservant leur agrément pour nous les humains, de les rendre plus hospitaliers pour les petits habitants de notre ville, en leur offrant le gîte et le couvert. Nos parcs sont beaux et vastes, et nous pouvons les partager avec toute cette petite faune de proximité qui, faute de trouver des conditions favorables pour nicher, hiberner, se nourrir, se fait de plus en plus rare. La responsable Refuges de la LPO Ile-de-France les a tous visités et selon ses dires, il y a beaucoup de « potentiel » ! Avec l'aide des naturalistes LPO, à nous de faire de nos parcs des oasis de vie, tout près de nous, pour continuer à croiser mésanges, fauvettes, écureuils et plus si affinités. La LPO, bien sûr, s'attache à la protection des oiseaux mais pas seulement : ainsi, l'année 2020 a mis en avant la « Mission Hérisson ».

Créé en 1921, le programme Refuges LPO est le premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. Un « Refuge LPO », c'est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage à protéger la nature de proximité. A chaque projet correspond une offre adaptée : balcon, jardin de particulier, entreprise, établissement scolaire ou de santé, collectivité locale.

Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et jardiner nature. Vous aussi, rejoignez-nous !

## BIODIVERSITÉ : NOS PARCS, NOS JARDINS SONT NOS ATOUTS

*Grâce à nos actions dès le mois de juin 2020 auprès de la LPO, nos parcs seront prochainement classés refuges LPO. Et pourquoi ne pas pousser ses exigences et ce respect de la biodiversité sur nos balcons et dans nos jardins ?*



### ■ LA LPO EN QUELQUES MOTS

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 57 000 adhérents, 8 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 83 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Avec son réseau, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs. Elle gère plus de 20 000 hectares de milieux naturels répartis sur 130 sites dans 21 régions françaises, 13 réserves naturelles nationales et 10 réserves naturelles régionales.

Parmi ses missions, la LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux menacés, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère la réintroduction d'oiseaux menacés. Elle accueille aussi chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses 7 centres de sauvegarde.

La LPO bénéficie également des agréments « Éducation Nationale » et « Jeunesse et Education populaire ». Elle propose chaque année, plus de 5 000 animations, ateliers, visites guidées, conférences, expositions ou programmes éducatifs, tous publics, dont plus de 100 000 enfants par an (scolaires).



### Source bulletin Refuges LPO Info n°46

Le Baromètre des Refuges  
au 1<sup>er</sup> juillet 2020

- > 33 945 Refuges au total
- > 29 756 jardins
- > 926 balcons
- > 2 617 établissements
- > 456 collectivités
- > 195 entreprises
- > Superficie totale : 44 000 ha





**Claude  
COLLINEAU**  
Membre titulaire  
du Comité Consultatif  
Ecologie et Patrimoine

## JOURNÉES DU PATRIMOINE À MARGENCY

*Comme chaque année en septembre, notre ville a mis en valeur son patrimoine. Pour la première fois, cette année une balade contée a été organisée par le Cercle Culturel de Margency.*



Un premier groupe limité à trente personnes pour des raisons de qualité de participation (et des contraintes sanitaires) a pu découvrir une grande partie des richesses du bâti communal à travers les informations historiques et anecdotes procurées par l'animateur, au cours de cette balade de trois heures dans nos rues et parcs.

La balade sous une météo clémente fut agrémentée par les questions et contributions éclairées des participants, dont certains « animateurs patrimoine »



Une Balade Contée Patrimoine local a été proposée à l'initiative du Cercle Culturel le 26 septembre, en décalage avec les journées Européennes du Patrimoine qui ne furent cependant pas oubliées, en étant marquées par la réalisation d'un bulletin municipal spécial, sorte de référence de notre patrimoine local. L'initiative de cette nouvelle balade patrimoniale, dont l'annonce fut bien relayée par la Municipalité, a été particulièrement bien accueillie par les Margencéens et voisins de la vallée de Montmorency, qui se sont inscrits en nombre, preuve de l'intérêt porté à la Protection du Patrimoine local.

Monsieur David Corciero, député, accompagné de son assistante parlementaire et Monsieur Thierry Brun, maire de Margency furent accueillis dans le groupe, par Madame Françoise Mallet, présidente du Cercle Culturel qui a, en quelques mots, rappelé l'engagement permanent de l'association du Cercle Culturel pour la connaissance de notre patrimoine et pour l'intérêt de sa protection.



des communes voisines, ont permis à tous de découvrir et de percevoir l'intérêt de la prise en compte du « petit patrimoine » local souvent ignoré, tels les céramiques décoratives des édifices et maisons particulières (merci à Marie Thérèse Lhonoré, pour les informations sur l'origine de nos céramiques de l'ancienne école primaire), détruit (anciennes écuries, lavoir) ou méconnu (cave de type médiéval, décoration cachée sous un revêtement mural). Ce cheminement à travers nos parcs,

donna également l'opportunité, à l'animateur de faire découvrir des arbres remarquables avec les informations sur l'origine des parcs et des plantations, mais également de mettre l'accent sur leur protection nécessaire, avec exemples de leurs « blessures » dues à nos actions envahissantes sans réelle prise en compte de leur intérêt.

Le parcours s'est terminé dans les locaux communaux, autour d'un verre de convivialité, permettant aux participants de mieux se connaître et d'échanger sur le sujet patrimoine, et aux organisateurs de percevoir la satisfaction confirmée des participants.

Une seconde journée balade, ajoutée pour la journée du dimanche 27 septembre, a été annulée au dernier moment en raison de la pluie et du vent qui n'auraient pas permis le bon déroulement de cette découverte. Les coordonnées des inscrits permettront de les alerter personnellement, lorsque le Cercle Culturel proposera en 2021, une nouvelle Balade Contée Patrimoniale.



**Bernard GLENAT**  
2<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué aux Transports,  
Sécurité-Proximité et  
Vivre à Margency

## VIVRE A MARGENCY : NOTRE QUOTIDIEN

*Une volonté d'écoute des habitants, une proximité voulue, la limitation des incivilités et aussi de nouvelles actions engagées pour faciliter notre quotidien seraient les ingrédients d'une recette pour un bien vivre à Margency.*



spécialement pour des interventions pédagogiques au sujet de l'obligation du port du masque.



### ■ SÉCURITÉ

Votre nouvelle équipe municipale a décidé de renforcer la sécurité de la commune par une présence adaptée de la police municipale. L'été, en période chaude, l'utilisation des parcs est parfois très abusive et source de nuisances. Nous avons décidé d'assainir les parcs la nuit. Notre Police Municipale a pu s'organiser pour des rondes et des patrouilles pédestres jusqu'à des heures avancées de la nuit. Vos élus, dont le maire, se sont également mobilisés pour participer à ces patrouilles nocturnes. En début de nuit, nous avons rencontré des personnes présentes après la fermeture des parcs pour leur demander de partir, dans un bref délai et de tenir les lieux propres et silencieux après 22h. Ces premières rencontres, de début de soirée, se sont toujours bien déroulées. Ce public ayant des caractéristiques de réunions amicales et familiales répondait favorablement à nos demandes de quitter les lieux.

Vers minuit et demi, nous avons pu rencontrer des individus, venant parfois de communes voisines ou plus lointaines et pour lesquels la communication fut bien plus délicate. Personnages très bruyants, peu obtempérants et parfois trop agités qui nous ont conduits à faire appel à la Police Nationale à plusieurs reprises.

### ■ POLICE MUNICIPALE UNE NOUVELLE ÉQUIPE À NOTRE ÉCOUTE

Depuis le mois de juillet, quatre nouveaux personnels ont été accueillis au sein de notre Police Municipale : le Chef et un adjoint de l'équipe, deux agents de Surveillance de la Voie Publique. Deux personnels sont en formation à temps partiel. Ces mouvements se font sans augmenter le nombre de personnels de l'équipe et n'ont pas altéré la continuité des actions de présence. Des présences aux entrées des écoles ont été organisées également et tout

### ■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Parmi les points que les Margencéens avaient évoqués lors de multiples rencontres, il y avait les sentiments d'insécurité routière et les vitesses excessives. Nous maintenons un rythme régulier des contrôles routiers en recherchant les plages horaires où sont signalés les incivilités et excès.

Une liste des marquages au sol et des signalisations verticales à faire évoluer, a été établie en fonction des signalements fournis par les Margencéens et pour tenir compte des obligations réglementaires et de l'environnement urbain. Il s'agit de bien informer les conducteurs, d'attirer leur vigilance sur les points particuliers des carrefours entre autres et donc de sécuriser l'usage de la voirie. Nous continuons d'appeler les Margencéens à nous signaler, si possible par

l'application MARGENCLIC, les difficultés qu'ils observent à l'utilisation raisonnée de la voirie.

Deux radars pédagogiques mobiles seront bientôt déployés à Margency, ils compléteront le dispositif présentiel et de vigilance que nous développons. Ces matériels ont la capacité à fournir les statistiques du trafic routier dans les deux sens de circulation en plus d'indiquer la vitesse frontale relevée pour les véhicules qui arrivent en face d'eux.

### ■ FERMETURE DES PARCS MUNICIPAUX

Deux parcs ne disposent encore pas de fermeture réelle de leur périmètre, le parc de la Mairie et le parc de la Renaudière. Des travaux sont commandés pour rendre effectives les fermetures des entrées habituelles de ces parcs. Des portillons vont être installés pour terminer les clôtures et ils seront effectivement fermés en fin de journée.



### ■ NETTOYAGE DES ESPACES PUBLICS

Nous sommes toujours satisfaits quand notre espace public est bien propre, parfois nous réclamons moins de passages lorsqu'il y a peu de salissures ou de feuilles mortes, puis il y a des périodes de saturation pour lesquelles nous voudrions trois fois plus de passages que le passage hebdomadaire organisé par contrat. La modularité d'une prestation de nettoyage en augmenterait fortement le prix. Cependant, des évolutions sont possibles comme cet été où nous avons

modifié les processus de balayage des voiries en accord avec notre prestataire de nettoyage et pour un budget égal. Des tournées de balayage du mois d'août ont été regroupées pour être transformées en tournées de nettoyage à l'eau des trottoirs et voirie, fin août début septembre. Tout Margency a ainsi pu bénéficier d'un nettoyage complet à l'eau de ses voiries routières et piétonnières.

Cette expérimentation ayant eu de bons résultats sur la propreté et de bons retours des habitants, nous proposerons de la reconduire dans les prochaines années.

### ■ RÉUNIONS DE QUARTIER

Les travaux de la Commission Vivre à Margency ont porté sur la mise en place des réunions de quartier. Pour bien préparer les premières réunions, un groupe de travail issu de la Commission a été formé. Son ordre du jour portait sur la recherche des centres d'intérêts et des situations d'habitats qui pouvaient regrouper des habitants par quartier, sur le planning et le contenu des premières réunions. Les premières lignes de définitions des quartiers ont été posées et proposent 5 quartiers de regroupement des habitants soient un quartier « centre étendu » lié à l'environnement de centre ville, d'habitat collectif et de commerces, le regroupement de trois quartiers résidentiels d'habitat principalement individuel sur des bases géographiques, un quartier pour les coteaux depuis le quartier centre jusqu'à la forêt et Andilly et enfin deux quartiers sur les plaines, séparés par la rue d'Eaubonne.

Nos premières réunions se feront par deux quartiers ensemble à partir du mois de février 2021, sous réserve de contraintes nouvelles que pourrait nous apporter la réglementation visant à réduire le risque de pandémie de la COVID 19. Dans la suite immédiate de ces premières réunions, nous proposerons les visites de quartier pour mesurer « sur le terrain » les besoins d'évolution ou de réparation.



### ■ NOUVEAUX ARRIVANTS À MARGENCY

Depuis la dernière réunion d'accueil des nouveaux arrivants en 2019, nous avons recensé plus de cent familles arrivées sur Margency. Deux réunions d'accueil pour ces nouveaux Margencéens ont été organisées par votre équipe municipale, la première le 5 septembre dernier et une deuxième le 10 octobre, plus de 15 familles ont participé à ces réunions. Nous avons présenté les thèmes de la vie quotidienne, des écoles, du ramassage et du tri des déchets, des transports, des animations culturelles et des possibilités de s'inscrire à des sports au plan communal et cantonal, un aperçu de l'histoire de Margency.

Une plaquette de présentation de la commune a été refondée pour étayer les présentations faites par vos élus : Thierry Brun, Dominique Réveillère, Claudine Barrié et Bernard Glénat. L'histoire de Margency nous a été dévoilée rapidement par un aperçu passionnant proposé par Claude Collineau.

Nous avons invité les familles à poser leurs questions à l'issue de ces réunions ce qui a permis des échanges de qualité.



**Bernard GLENAT**  
2<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué aux Transports,  
Sécurité-Proximité et  
Vivre à Margency

## NOMINATION D'UN MÉDIATEUR MUNICIPAL

*Jean-Michel MORNACCO, ancien élu municipal, qui œuvre depuis trente ans pour la commune de Margency (Val-d'Oise), a été désigné médiateur par le maire, Thierry Brun.*



relève d'autres institutions (assurance maladie, CAF, services de l'Etat....).

### Comment faire appel au médiateur ?

En cas de litige avec les services de la mairie, tout usager d'un service municipal ou utilisateur d'un équipement communal peut faire appel au médiateur municipal : particulier, commerçant, entreprise, association...

Une démarche simple mais obligatoire permet alors de saisir le médiateur municipal par courriel : [mediateur@mairie-margency.fr](mailto:mediateur@mairie-margency.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Monsieur le Médiateur Municipal**  
Hôtel de Ville  
5 Avenue Georges Pompidou  
95 580 MARGENCY

Le courrier doit contenir les coordonnées complètes de l'usager, le motif détaillé de la réclamation avec un rappel des faits et des échanges avec les services municipaux. Il doit être complété par une copie de la décision contestée et de ses documents annexes. Le tout peut être posté ou déposé à l'hôtel de Ville. Après examen du dossier et contact avec le service concerné, le médiateur municipal propose un rendez-vous à l'hôtel de Ville.

### Qui est le médiateur municipal ?

La fonction de médiateur municipal est actuellement confiée par le maire de Margency à une personnalité indépendante et extérieure aux services municipaux. Il s'agit de Monsieur Jean Michel MORNACCO, qui a été au service de l'intérêt général durant ses mandats électoraux.

### ■ QU'EST-CE QU'UN MÉDIATEUR MUNICIPAL ?

Le médiateur municipal, qui exerce à titre bénévole, a pour mission de faciliter la résolution amiable des litiges entre les usagers et les services de la ville de Margency, en toute indépendance.

### ■ QUELLES SONT LES ACTIONS DU MÉDIATEUR MUNICIPAL ?

**Ni juge, ni arbitre, il est à la recherche de solutions équitables.**

La commune de Margency, par délibération N°1 du 09/07/20 a créé la fonction de médiateur municipal pour compléter les prestations envers les citoyens et améliorer les relations entre les usagers et les services municipaux. L'objectif de la médiation est de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable des différends qui peuvent surgir entre les particuliers et l'administration municipale de Margency.

Le médiateur a aussi la possibilité de faire des propositions de réforme de l'administration municipale pour améliorer si nécessaire la qualité des relations et des réponses apportées

aux usagers par les différents services de la commune.

**Indépendance, impartialité, neutralité, équité, attaché au secret** selon l'article 226-13 du Code Pénal (toute personne est tenue au secret dès lors qu'elle collecte l'information dans le cadre ou à l'occasion de sa mission, de sa fonction, y compris si cette fonction est de courte durée) sont les principes fondateurs du rôle de médiateur.

Enfin, pour permettre son intervention, toute réclamation doit être précédée de démarches préalables écrites (courrier ou e-mail) auprès de l'administration communale ou du tiers défendeur.

Le médiateur n'a pas compétence à intervenir dans une procédure engagée devant un tribunal, ni à remettre en cause le bien-fondé d'une décision de justice. La saisine du médiateur ne suspend pas les délais pour engager une éventuelle action en justice.

Par ailleurs, le médiateur municipal ne peut pas intervenir dans les différends qui peuvent s'élever entre les administrations. Il n'intervient pas si le litige est d'ordre privé, ou

# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE à Margency



30 APPARTEMENTS

DU T1 AU T4

Votre 2 pièces  
à partir de  
**175 000€**



Jardins privatifs en RDC

Terrasse ou balcon en étage

**BUREAU DE VENTE  
SUR PLACE**

**06 22 21 19 51**  
**www.opacoise.fr**



## LE PROJET O.P.A.C. DE L'OISE DU 3 RUE HENRI DUNANT

Mitoyen de l'ancienne Mairie, ce projet de constructions initié par l'ancienne mandature, en partenariat avec l'OPAC de l'Oise, devrait voir ses travaux commencer en 2021. Les travaux devraient commencer prochainement. Le projet consiste à développer une construction résidentielle, s'accordant avec la présence végétale via une architecture élégante et durable. Dans sa volumétrie, le projet propose des bâtiments collectifs avec une découpe qui reprend les proportions et l'échelle des maisons de la rue Henri Dunant. Les matériaux et les équipements

ont été choisis avec attention pour proposer des prestations à l'épreuve du temps et pour que les bâtiments offrent luminosité et clarté à tous les étages. Cette réalisation est un projet mixte : 50% des logements seront en accession à la propriété et 50% seront des logements sociaux. Parmi eux, 12 logements « Seniors Services » sont destinés à des personnes autonomes de plus de 60 ans. Ils bénéficieront d'équipements adaptés, de services de portage de repas et d'assistance d'un gardien sur place. Les locataires de ces logements auront à leur disposition une

salle de réunion destinée à accueillir diverses animations ainsi qu'un accès à un véhicule électrique en partage. Ce projet prévoit également l'accession à la propriété à des prix maîtrisés. Dans le cadre du dispositif PSLA, dix logements pourront être achetés à des conditions inférieures aux « prix du marché », sous réserve de respecter les critères d'éligibilité.

Renseignements et Ventes  
03 44 06 32 17 - 06 22 21 19 51  
[www.opacoise.fr](http://www.opacoise.fr)



**Evelyne PEGIS**

2<sup>e</sup> Conseillère  
municipale déléguée  
Actions sociales et CCAS

### ■ NOUVEAUX LOGEMENTS

De nouveaux logements sont en construction à Margency, pour répondre à des demandes en hausse et s'adapter à la croissance démographique de la ville. L'équipe actuelle est dans la poursuite des projets déjà décidés afin d'assurer la continuité des programmes de constructions et la bonne installation des nouveaux arrivants. 8 sont proposés par la ville, 14 par la préfecture et 18 par le bailleur social. Les appartements de l'immeuble du 4 et 6 rue Salengro ont été attribués à partir du samedi 19 septembre. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants pour lesquels la ville organise également des séances d'accueil en mairie par petits groupes. Prochainement, les espaces trottoirs et verdure longeant les rues Salengro et Dunant du nouveau bâtiment « Le Lavoir de Margency » seront transférés à la commune et ainsi aménagés de barrières.

### ■ VOYAGES

La crise actuelle liée au coronavirus bouleverse malheureusement les programmes et les plans prévus à l'avance par la municipalité. En conséquence, les équipes de la mairie s'adaptent afin de maintenir leurs engagements et proposer des alternatives. Concernant la sortie à Chartres initialement prévue au mois d'octobre, elle est pour le moment repoussée au printemps.

Le traditionnel repas de fin d'année des anciens regroupant près de 150 personnes se voit annulé pour raisons sanitaires, mais le conseil

## DE NOUVEAUX PROJETS POUR UNE MEILLEURE ENTRAIDE

*Engagé sur de nombreux projets d'aides aux habitants, le CCAS s'inscrit dans la continuité de son action de bienveillance citoyenne, tout en conservant une écoute active pour répondre à leurs besoins.*

d'administration du CCAS a décidé de le remplacer par une distribution d'un panier gourmand à chaque habitant de plus de 65 ans.

### ■ SOYONS SOLIDAIRES

Environ 18% des habitants ont plus de 65 ans à Margency. Dès le mois de juin, nous avons déjà pris l'initiative de contacter par téléphone tous nos anciens (près de 520 habitants) afin de connaître les personnes les plus vulnérables et proposer l'aide des services de la mairie. Dans ce contexte de crise sanitaire, nous venons de renouveler cette opération téléphonique auprès de 540 personnes cette fois ci.



### ■ UN COFFRET GOURMAND POUR LES FÊTES

Près de 540 coffrets de Noël seront distribués en mairie du lundi 7 au samedi 12 décembre 2020. Pour les personnes qui ne pourront pas se déplacer, nous

viendrons livrer ce panier individuel à votre domicile.

### ■ AIDONS LES JEUNES !

La municipalité s'engage également à permettre à tous les jeunes d'avoir accès au sport et à la culture. Le CCAS versera désormais des subventions aux associations margencéennes ainsi qu'à celles du canton, afin de démocratiser l'accès à une activité, pour les familles dont les ressources sont inférieures à 979 €/mois. L'aide sera attribuée pour l'année associative et restera plafonnée à 70% de subvention dans une limite de 200€.

### ■ AIDES D'URGENCE

La mise en place d'un secours d'urgence est aussi un projet important pour la municipalité. Il sera destiné aux personnes ayant des difficultés financières pour leur permettre d'accéder à des services nécessaires ou vitaux, tels que la cantine ou le centre de loisirs. Il permettra également aux ménages en difficulté et après étude des dossiers, de bénéficier des aides pour les loyers ainsi que d'offrir la possibilité aux jeunes ne l'ayant pas encore, de passer leur permis de conduire.

### ■ À VOTRE ÉCOUTE

Des permanences feront aussi leur ouverture 2 jours par mois (le mercredi et le samedi). Les habitants pourront venir, en toute discrétion et dans le respect total de l'anonymat, présenter leurs demandes au CCAS et pourront voir leurs cas étudiés par la suite.



Isabelle  
CORNELOUP

3<sup>e</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée aux finances

## NOTRE BUDGET MAÎTRISÉ ET DES PROJETS EN ROUTE !

*Notre équipe a lancé son programme sur tous les domaines dont les Margencéens seront bénéficiaires. Maîtriser le budget 2020 malgré des dépenses imprévues, obtenir des subventions et trouver de nouvelles recettes restent nos objectifs.*



ANCIENNE CANTINE



ANCIENNE MAIRIE



BÂTIMENT TECHNIQUE



PARC MAIRIE

Nous vivons actuellement une période un peu difficile qui risque de durer au regard des impacts de la crise sanitaire. Pour cette raison nous avons décidé avant tout, de rester prudents et de gérer de manière la plus fine possible les finances de notre commune. De ce fait, nous avons notamment repris la négociation des emprunts de Margency qui courent encore sur 18 ans. Le taux de la ligne principale à 4,75% pourrait être ramené à environ 0.50%.

Dans le même temps, tout en rationalisant la gestion de notre ville, nous voulons permettre la continuité de son développement. Ainsi des projets, comme l'installation de bornes électriques totalement financée par le

SIGEIF, la fermeture des parcs de la mairie et de la Renaudière, la connexion de la mairie à la fibre, sont étudiés et engagés. Nous sollicitons d'ailleurs les échelons supérieurs, Communauté d'agglomération, Département et Région afin d'obtenir des subventions sur bien d'autres projets.

### ■ 4 PROJETS À L'ÉTUDE

Grâce à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 4 projets sont à l'étude :

- > une maison de santé à l'emplacement de l'ancienne cantine,
- > un restaurant et des salles municipales dans les bâtiments techniques du parc de la mairie,
- > la création de logements à destination

du développement du tourisme dans l'ancienne mairie,

> la rénovation des allées du parc de la mairie (prise en compte des normes handicap) avec un collecteur d'eau de pluie.

Ils seront aussi présentés à la Dotation d'Etat du Territoire Régional (DETR). Le but de la plupart de ces projets est de percevoir rapidement des loyers qui seront des recettes mensuelles pour la commune. Nous appliquons l'un de nos engagements de campagne : augmenter les recettes de services de la commune en investissant.

Pour obtenir les subventions liées à ces projets, la commune devra embaucher des stagiaires. Nous prospectons déjà de futurs candidats.

## ■ DES DÉPENSES INATTENDUES !

Pour raisons sanitaires, des aménagements et des services ont été mis en place :



- > La pose de 10 lavabos (4906 €) dans les préfabriqués de l'école élémentaire ont nécessité des prestations supplémentaires de nettoyage et de désinfection (2629 €).
- > La pose de plexiglass dans les bureaux administratifs recevant du public, à la mairie (1592 €).

Nous avons privilégié les artisans margencéens pour ces travaux.

Dès notre installation en mairie, un audit des bâtiments a été fait scrupuleusement laissant apparaître une liste de chantiers à prévoir en entretien et travaux divers qui auraient dû être entrepris des années auparavant, comme :

- > La réparation sur toitures de l'école St Exupéry et les réfections des gouttières + infiltration à la bibliothèque (7171 €)
- > Le changement de la chaudière de la salle des fêtes du Rideau Rouge (27 298 €)
- > La réparation de la chaudière de l'école primaire



NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

D'autres dépenses sont déjà anticipées pour préserver et entretenir notre patrimoine avant qu'il ne se dégrade et génère des travaux à plus gros budget.

- > Une bâche pour couvrir l'ancienne mairie (travaux conservatoires le 19 octobre).
- > L'assèchement des terrasses du Grand Balcon et du local de la chaudière de l'école élémentaire en raison d'inondation.
- > Recherche de fuite sur toiture d'une classe de la maternelle.

Sur l'Espace Communal financé à 360 000€, nous avons travaillé activement depuis juin avec les fournisseurs pour atteindre le parfait achèvement de cet établissement qui attendait des corrections.



## ■ LES BÉNÉFICIAIRES SERONT LES MARGENCÉENS

Malgré toutes ces dépenses, le budget voté en début de mandature abaissé à 918 103,88 €, pour les charges à caractère général, est contenu.

Quels que soient les domaines, nos actions sont orientées vers les Margencéens comme sur la sécurité puisque des radars mobiles et pédagogiques seront positionnés sur les grands axes. La police sera plus visible grâce à des rondes pédestres et automobiles...

Pour la restauration scolaire et les portages de repas, le nouveau prestataire a été sélectionné en fonction de la diversité des mets proposés, des emballages et de la proximité du laboratoire.

Dès la rentrée scolaire, vos enfants ont dû vous remonter leurs remarques sur les repas servis à la cantine. Les échos que nous recevons sont très satisfaisants. Le gros travail qui a été entrepris dès notre installation en mairie le 25 mai, pour mener à bien le changement de prestataire a porté ses fruits.

**Vous pouvez compter sur la mobilisation de toute l'équipe municipale pour faire face aux imprévus et aux compétences sur les études de projets.**



## ■ NOUVELLE CUISINE POUR LES ENFANTS

*« C'est bon ! ... Des fois c'est très bon !  
Surtout les raviolis au fromage ! »*

(Léo - CM2)

Nos enfants apprécient enfin la cantine de l'école ! ... Ils sont unanimes à nous dire que « c'est meilleur qu'avant », même si parfois le pain aux céréales ne contente pas tout le monde et que des améliorations sont encore en cours d'aménagement (la séparation des crudités en salade, le service des sauces à la carte, la qualité gustative de certains mets végétariens, etc).

Depuis la rentrée scolaire, c'est en effet une nouvelle cuisine qui est servie au complexe Saint Exupéry (maternelle et primaire) et au centre de loisirs Les Marcyens. Notre nouveau prestataire, la société Armor Cuisine, a été retenu pour remplacer la société Convivio, en place depuis 6 ans, au terme d'une démarche engagée quelques jours à peine après la prononciation des résultats des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

A cette époque, compte tenu du confinement en vigueur, la prise de fonction des équipes municipales élues au premier tour était reportée au 25 mai. Il fallait donc à la nouvelle équipe anticiper tout ce qui pouvait l'être afin d'être en mesure de lancer les procédures d'appels d'offres urgentes qui s'imposeraient dès l'investiture du nouveau conseil municipal. Le marché pour la restauration des écoles en faisait partie puisque le contrat en cours avec Convivio prenait fin au 31 août.

Pour réussir ce « départ lancé » comme aime à le souligner notre maire Thierry Brun, l'équipe s'est donc investie dès la fin mars dans la rédaction d'un cahier des charges préliminaires qui a servi de support (pour avis et conseils) à une série de pré consultations réalisées courant avril auprès des principaux prestataires locaux, en particulier ceux officiant dans les communes voisines de Margency.

*« L'année dernière c'était moins bon, cette  
année c'est meilleur »*

(James - CE1)

Le document, ainsi amendé, fit ensuite l'objet d'une relecture par les représentants des parents d'élèves avant d'être finalisé fin mai et intégré à l'appel d'offres paru au journal officiel le 18 juin, soit tout juste 3 semaines après la prise de fonction des nouveaux élus.

4 entreprises répondirent conformément aux conditions du règlement de la consultation, tant sur les aspects techniques et économiques que sur les exigences en matière de

développement durable. Elles purent défendre leur offre lors des visites organisées pour chacune d'elles entre le 1<sup>er</sup> et le 6 juillet. Les notes furent attribuées sur la base des offres et des comptes-rendus de visite, dans une approche à la fois comparative et qualitative.

C'est l'offre de la société Armor Cuisine qui l'emporta à l'unanimité de la commission d'appel d'offres, le 24 juillet, en présentant le meilleur compromis qualité/prix avec une note technique élevée et un prix concurrentiel. Le marché fut notifié mi-août, dès la fin des délais de recours administratifs (contrainte des marchés publics) pour qu'Armor Cuisine puisse se préparer et honorer ses engagements dès le 1<sup>er</sup> septembre, date de la rentrée scolaire.

*« C'est bon, le service se passe bien cette  
année, c'est encore mieux »*

(Sinan - MS et Ela - CM2)

Nos enfants profitent dorénavant d'une cuisine plus élaborée, plus diversifiée, plus goûteuse et mieux servie, pour un prix qui, par la concertation et la mise en concurrence, reste à peu de chose près identique à celui de la précédente prestation.

Armor Cuisine n'est pas inconnue dans le paysage local puisque c'est également le prestataire d'Andilly et de plusieurs villes du département. La société entretient une excellente réputation, elle se démarque par la qualité de ses produits et de son savoir-faire mais également par son ouverture d'esprit et son sens du partenariat. Margency dispose ainsi également d'un partenaire de choix pour l'animation de ses événements et la fourniture de services traiteurs.

Rien n'est néanmoins immuable et il nous appartient de rester vigilant au maintien dans le temps de cette qualité de service. Les élus contrôleront mensuellement la qualité visuelle et gustative des produits ainsi que le ressenti des enfants au moment des repas. Une première visite a d'ailleurs déjà été organisée dans ce cadre le 9 octobre dernier, qui a donné lieu à diverses recommandations à destination du prestataire et de la mairie.

Nos meilleurs juges et nos meilleurs critiques resteront toutefois nos enfants, n'oublions pas de les questionner et de rester à leur écoute, au quotidien, nous préserverons ainsi durablement cet acquis pour leur confort et leur santé.

«...JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE, SI TOUT VA BIEN !»

JE RESTE À LA MAISON

## GUIDE DU CONFINEMENT COVID-19

*Tout savoir sur la réglementation, les services, les conduites à tenir et les commerces accessibles.*

### ■ QUELS SONT LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS AUTORISÉS ?

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement pour :

> Les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou les universités (ou établissements d'enseignement supérieur) pour les étudiants ou les

centres de formation pour adultes et les déplacements professionnels ne pouvant être différés

> Les déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)) et les livraisons à domicile ;

> Les consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés et l'achat de médicaments ;

> Les déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants ;

> Les déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;

> Les déplacements brefs, dans la limite de 3 heures dans un rayon de 20 kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec



## ■ OÙ TROUVER LES ATTESTATIONS ?

L'attestation de déplacement dérogatoire peut être au choix imprimée, rédigée sur papier libre selon le modèle téléchargeable en ligne sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr) ou téléchargée au format numérique sur l'application Anticovid.



**Des attestations de déplacement dérogatoire sont à votre disposition en Mairie et chez les commerçants**



les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;

- > Les convocations judiciaires ou administratives et rendez-vous dans un service public ;
- > La participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

**Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.**



## ■ QUELS SONT LES MONTANTS DES AMENDES EN CAS DE NON-RESPECT DU CONFINEMENT ?

> **Première infraction** : Sortir de votre domicile pendant la période d'état d'urgence sanitaire sans remplir les conditions imposées constitue une contravention de 4<sup>ème</sup> classe. Cette infraction est punie par une amende de 135 €. Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans le délai indiqué sur l'avis de contravention, l'amende est majorée et son montant passe à 375 €.

### > En cas de récidive dans les 15 jours :

Toute nouvelle sortie sans respecter les conditions du confinement dans les quinze jours d'une première infraction constitue une contravention de 5<sup>ème</sup> classe. Cette infraction est punie par une amende de 200 €. Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans le délai indiqué sur l'avis de contravention, l'amende est majorée et le montant passe à 450 €.

### > Après trois infractions en 30 jours :

Le fait de sortir sans respecter les conditions du confinement plus de 3 fois sur une période d'un mois constitue un délit, une infraction plus grave que la contravention. Ce délit est punissable d'une peine de prison de 6 mois et d'une amende de 3 750 €. Deux peines complémentaires peuvent s'ajouter à ces condamnations, le travail d'intérêt général et la suspension du permis de conduire pour une durée de 3 ans maximum.



## ■ SERVICES ET ESPACES PUBLICS

### Les espaces naturels et de loisirs restent-ils accessibles ?

Les forêts, parcs et jardins restent accessibles, dans la limite de 20 kilomètres autour de votre domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Les parcs pour enfants restent eux aussi ouverts.

### Quels sont les services municipaux ouverts ?

Les services municipaux recevant du public sont ouverts aux mêmes horaires qu'en période normale.

Les lieux de culte restent ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes. En mairie, sont autorisés les mariages et pacs avec un maximum de 6 personnes.

Les guichets des autres services publics restent ouverts pendant le confinement. La Poste avenue de Paris à Eaubonne est ouverte du mardi au vendredi pendant la période de confinement.



## ■ FOIRE AUX QUESTIONS

### 1. Les équipements sportifs sont-ils fermés ?

Oui. Les équipements sportifs couverts (gymnases,...) et de plein air (stade, city stade ...) sont fermés.

### 2. Les déchets sont-ils toujours ramassés ?

Oui. Les collectes des déchets, des ordures ménagères, des encombrants sont assurées.

### 3. Les transports fonctionnent-ils normalement ?

Oui. Durant toute la période de confinement, l'ensemble du réseau de bus Transdev continue de fonctionner normalement.

### 4. Les enfants de 6 ans et plus doivent-ils porter un masque en classe ?

Oui, Désormais le port du masque est obligatoire à l'école élémentaire et doit être fourni par les familles.

### 5. La restauration scolaire est-elle maintenue ?

Oui, la restauration scolaire est maintenue selon les protocoles sanitaires applicables.

### 6. Les prestations périscolaires sont-elles maintenues ?

Oui. Le centre de Loisirs, la garderie et l'étude surveillée fonctionnent en respectant le protocole sanitaire.

### 7. Les enfants peuvent-ils avoir une pratique sportive ?

Oui. La pratique sportive durant le temps scolaire est maintenue en extérieur et intérieur (y compris au sein des piscines) sans limite de distance (port du masque avant et après et ce à partir de 6 ans).

### 8. Comment s'entraider ?

La municipalité propose plusieurs types d'actions de solidarité :

1. Chacun d'entre nous doit être soucieux de son environnement et de ses voisins,
2. En partenariat avec Margency Solidaire la municipalité propose des aides (courses alimentaires ou autres, etc.).

3. La mairie vous propose le portage de repas du lundi au dimanche.

4. Le CCAS prête attention aux personnes dans le besoin et vulnérables.

5. Un appel aux dons de produits alimentaires de première nécessité.

Un seul numéro de la mairie de Margency pour toute demande :

01 34 27 40 46, pour signaler une difficulté, rendre service ou déposer les produits de première nécessité. Nous vous accueillons en mairie aux heures d'ouvertures habituelles dans le respect des gestes barrières.



## ■ BIBLIOTHEQUE JEAN D'ORMESSON

A la bibliothèque Jean d'Ormesson et afin que chacun puisse tout de même bénéficier du plaisir de la lecture nous maintenons un système de drive de type « click and collect ».

Le principe est simple : vous choisissez vos ouvrages via notre catalogue <https://plainevallee-biblio.fr> et vous nous contactez par mail : [bibliotheque.margency@gmail.com](mailto:bibliotheque.margency@gmail.com) ou par téléphone au 01 39 64 90 43

Mercredi 10h-12h/15h-18h30

Jeudi 16h-18h

Samedi 10h-12h/15h-18h30

Pour réserver vos documents.

La bibliothécaire vous fixera un rendez-vous pour les récupérer.

Il vous suffira ensuite de vous présenter à la porte de la bibliothèque.

Concernant les retours de documents, la boîte à livres reste disponible.

## ■ LISTE DES COMMERCESS LIVRANT À DOMICILE

### ■ GROUPEMENT COMMERCANTS SOISY

**Nous contacter**

06 34 05 76 02

**Commande**

Mardi /jeudi/samedi avant 19h

**Livraison**

Mercredi /vendredi/dimanche

Horaires marché de Soisy

Fruits et légumes producteurs / primeurs / bio - volailles - boucherie traditionnelle / charcutier traiteur - crèmerie - beurre / œufs / fromages

### ■ MARCHÉ GOURMAND CHARCUTIER TRAITEUR

**Nous contacter**

06 66 07 77 11

[gesbertrand@gmail.com](mailto:gesbertrand@gmail.com)

**Commande**

Mardi avant 20h

**Livraison**

Mercredi après midi

Charcutier traiteur marché Eaubonne

### ■ BOUCHERIE - ERIC BRH

**Nous contacter**

06 65 62 41 17

**Commande**

Tous les jours sauf dimanche lundi

**Livraison**

Mercredi après midi

Boucherie traditionnelle marché d'Eaubonne

### ■ LES FROMAGES DE CAROLINE FROMAGÈRE MARCHÉ EAUBONNE

**Nous contacter**

06 71 33 16 53

[lesfromagesdecaroline@gmail.com](mailto:lesfromagesdecaroline@gmail.com)

**Commande**

Lundi

**Livraison**

Mercredi après marché d'Eaubonne

Beurre, œufs, fromages, yaourts, fromages blancs...

Confitures

Possibilité de préparation de plateau de fromages

### ■ POISSONNERIE ALS

**Nous contacter**

06 64 89 12 65

[selo.bezard@gmail.com](mailto:selo.bezard@gmail.com)

**Commande**

Jeudi

**Livraison**

Le vendredi après le marché d'Eaubonne

Échange possible au téléphone sur liste produits disponibles suivant arrivage pour adapter au mieux les besoins

### ■ ANTOINE ARTISAN PRIMEURS

**Nous contacter**

06 06 54 13 86

**Commande**

Mardi/jeudi/vendredi/samedi

**Livraison**

Mercredi/vendredi/samedi/dimanche

### ■ CROISSY FRUITS

**Nous contacter**

06 60 38 89 52

[croissyfruitsdu78@gmail.com](mailto:croissyfruitsdu78@gmail.com)

[www.croissy-fruits.fr](http://www.croissy-fruits.fr)

**Commande**

Mardi/vendredi/dimanche

**Livraison**

Mardi/vendredi/dimanche

### ■ PRIMEURS BIO

**Nous contacter**

[contact@paniergaia.com](mailto:contact@paniergaia.com)

[www.paniergaia.com](http://www.paniergaia.com)

**Commande et Livraison**

À organiser via le site



## CONTACTS UTILES



### URGENCE-SÉCURITÉ ET ÉCOUTE

En cas de danger immédiat : **17**

Numéro de la police municipale : **01 39 59 29 20**

J'envoie un message SMS au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (**114**)

Violences sur les enfants :  
**119** (ou sur le site internet [allo119.gouv.fr](http://allo119.gouv.fr))

Violences conjugales : 3919  
(ou sur le site internet [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr))

Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : **0800 73 09 58** (n° vert)

### URGENCE POUR MA SANTÉ OU DE MES PROCHES

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19

- > Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation ;
- > Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

#### Informations - Numéro vert

Infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 :  
**0 800 130 000.**

Si vous avez des difficultés pour entendre ou parler par téléphone en raison d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur l'espace de contact ouvert dédié aux personnes sourdes, malentendantes ou aveugles.

**Attention, la plateforme téléphonique et le chatbot WhatsApp ne dispensent pas de conseils médicaux.**

## INFORMATION CORONAVIRUS

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



**0 800 130 000**

(appel gratuit)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



**Mohammed NIFA**

4<sup>e</sup> Adjoint au Maire,  
délégué aux Sports,  
Animations et Jeunesse

## FÊTES ET CÉRÉMONIES À MARGENCY

*Ces derniers mois ont été et seront témoins de nombreux évènements : commémorations hommage aux morts pour la France ou animations organisées par la commune comme les illuminations chaleureuses de Noël.*



Malgré le contexte sanitaire actuel, la mairie tente d'animer la ville à travers des évènements divers et variés, pour fédérer et rapprocher les habitants. La fête des voisins a permis de partager un moment festif et de renforcer encore plus les liens de voisinage.

Le samedi 31 octobre, pour la première fois et en partenariat avec l'association des parents d'élèves APEIM, un magnifique concours de déguisement Halloween a été organisé. Les photos pour la plus terrifiante, meilleur déguisement, meilleur décor et meilleure mise en scène ont été les lauréats de cette première édition du concours.

En mode virtuel, les parents et les enfants se sont bien amusés pour confectionner et proposer leur déguisement respectif mis en scène en photo.

Dans le contexte sanitaire, le marché de Noël, initialement prévu dans le parc de la Mairie a été annulé. L'équipe avait planifié de vous proposer plusieurs stands, animations, spectacle, entre produits gastronomiques traditionnels et cadeaux de Noël pour perpétuer la magie de Noël en famille dans un environnement dont les illuminations seront partiellement renouvelées.

Cette année les illuminations ont été fortement renouvelées pour rendre la ville enchantée dans cette période si particulière. Le parc de la Mairie, la place Bernard Leclerc, les établissements publics les abords des écoles sont autant de lieux de vie qui seront également égayés par les nouvelles illuminations de fin d'année.

La ville de Margency perpétue son devoir de mémoire, à travers le 76<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, célébré le 30 août, puis le 25 septembre, avec l'hommage aux harkis ayant combattu pour la France ; la commune tient à honorer le souvenir de ses combattants et transmettre l'héritage aux jeunes générations.

Près de soixante ans après la fin du conflit franco-algérien, la France rend hommage aux harkis qui ont combattu à ses côtés. Lors de la commémoration étaient présents : Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Député, Monsieur Luc Strehaiano (Maire de Soisy-sous-Montmorency), Monsieur Daniel Fargeot (Maire d'Andilly), Monsieur Thierry Brun (Maire de Margency), le Conseil municipal des jeunes, les élus de Margency, le Président des Anciens Combattants et le Délégué du Souvenir Français.

Le dimanche 30 août, pour se souvenir et faire perdurer le récit historique,

la ville d'Eaubonne a célébré avec les villes de Margency et d'Ermont, le 76<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de l'occupation allemande. C'est dans le cadre de ce devoir de mémoire que des discours ont été prononcés retraçant à chaque fois la vie de ces héros. Margency a rendu hommage à Nicolas Kichkine, Eaubonne aux Aviateurs Alliés, Elie Fabre, Pierre Desjardins, Charles Racz, et Ermont à Francis Bellard.

La municipalité a célébré également l'armistice du 11 novembre 1918, afin de rendre hommage à tous les soldats morts pour la France et de commémorer la Paix et la victoire française. La cérémonie s'est déroulée en comité très restreint à 10h30 au square des souvenirs en présence du député de notre circonscription.

Le 5 décembre prochain est également la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



**Claudine BARRIÉ**

5<sup>e</sup> Adjointe au Maire,  
déléguée aux Affaires  
culturelles

## LA SAISON CULTURELLE 2020-2021 SOUS D'HEUREUX AUSPICES

*Les activités culturelles ont connu un réel succès depuis la rentrée, malgré la période si particulière. Récital, balade contée, café philo : les Margencéens en redemandent !*



### ■ CONCERT

Le vendredi 25 septembre, Le FMAJI (Festival Musical d'Automne des Jeunes Interprètes), pour son ouverture de la saison musicale, nous a offert un récital de haute qualité, tant par le programme proposé que par la virtuosité des trois artistes. L'Eglise Notre-Dame de la Nativité a résonné au son du basson (Marceau Lefèvre), du piano (Michalis Boliakis) et de la clarinette (Joë Christophe). Le public chaleureux était au rendez-vous dans le respect des normes sanitaires. Dans l'après-midi, ces musiciens ont offert un concert pédagogique à des enfants de l'école élémentaire. Ceux-ci ont été particulièrement attentifs.



### ■ BALADE PATRIMONIALE

Le cercle culturel a fait profiter une trentaine de Margencéens d'une longue et passionnante visite de Margency autour du patrimoine bâti et des parcs, le samedi 26 septembre. Tous étaient attentifs et intéressés par les propos de leur guide et historien de la ville, Claude Collineau. Malheureusement la visite programmée le lendemain n'a pu avoir lieu à cause des intempéries. Le succès de cette initiative fait chaud au cœur puisque de nombreux autres Margencéens se sont inscrits, ils ne seront pas oubliés.



### ■ CAFÉ PHILO

Le premier Café Philo s'est tenu jeudi premier octobre à la Bibliothèque Jean d'Ormesson. Le nombre de participants était malheureusement limité par mesure sanitaire. Après un exposé de Pierre Haller et de Catherine Delaunay, président et vice-présidente du Chemin des Philosophes, toutes les personnes présentes ont débattu sur le thème du jour « La tolérance a-t-elle des limites ? ».



Devant le succès de cette prestation, en attendant la fin des restrictions dues à la covid-19, le lieu des rencontres sera le Grand Balcon afin d'accueillir davantage de participants. Les deux prochaines séances auront lieu le jeudi 4 février 2021 (« L'Art nous rend-il plus humains ? ») et le 1<sup>er</sup> avril 2021 (« Travailler moins, est-ce vivre mieux ? »), celle du 3 décembre étant annulée.

N'oubliez pas de réserver !



## ■ MOTS ET NOTES

Les éditions d'octobre et de novembre 2020 de « Mots et Notes » sont malheureusement annulées. L'association Arabesques est amenée à occuper la salle du Pavillon des Arts, habituellement le siège de ces manifestations, pour nombre de ses cours de musique et de danse afin de respecter les mesures strictes du protocole mis en place.



Les nouveautés, livres et revues, commandées en juin sont arrivées en septembre et les prix littéraires le seront dès que possible.

Le dimanche 5 décembre, Marie-Aline Pouteau, de la compagnie Simul et Singulis, devait raconter à la bibliothèque de jolies histoires aux petits. Certaines classes des écoles maternelle et élémentaire ont pu accueillir cette conteuse, le lundi 30 novembre pour le plus grand plaisir de nos élèves.

## ■ THÉÂTRE

Le 29 novembre 2020, nous devons accueillir, dans le cadre du Festival Théâtral du Val d'Oise, la compagnie Areski qui présente un spectacle féerique destiné au plus de 6 ans. Les représentations sont reportées à une date ultérieure en 2021, toujours dans le cadre du FTVO.



## ■ CONCERTS DE NOËL

En raison de l'incertitude face à l'évolution de l'épidémie de la COVID-19, les concerts de Noël organisés conjointement par l'association Arabesques et la Municipalité de Margency depuis de très nombreuses années, sont malheureusement annulés.

## ■ BIBLIOTHÈQUE

Il se passe aussi de belles choses à la bibliothèque. Actuellement et jusqu'au 9 janvier 2021 se succèdent deux expositions dans le cadre de Noctan'Bib, prêtées par Plaine Vallée. La première s'adresse aux petits autour des bruits de la nuit, la seconde, tout public, nous emmènera dans l'espace lorsque la bibliothèque rouvrira au public.



## COMMENT TÉLÉCHARGER ET INSTALLER MargenClic



> Depuis Android : ouvrir l'application « **Google Play Store** »

> Depuis iPhone : ouvrir l'application « **AppStore** »

Dans les 2 cas, taper « **Margency** » dans la barre de recherche puis télécharger l'application de Margency.



## COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME AVEC MargenClic

**ETAPE 1 :** Je choisis la catégorie qui correspond au problème rencontré et je fais une description en quelques mots de cet incident.

**ETAPE 2 :** Je prends une photo pour illustrer la situation.

**ETAPE 3 :** Je renseigne mes coordonnées (qui resteront confidentielles) afin de rester informé et suivre la résolution du problème.

**ETAPE 4 :** Je précise l'emplacement exact de l'incident, je valide, c'est transmis.



**Dominique  
REVEILLERE**

1<sup>er</sup> Conseiller  
municipal délégué  
Vie associative

## FOCUS SUR UNE ASSOCIATION L'APEIM



*La ville de Margency a décidé de mettre en avant ses 19 associations par l'intermédiaire de son magazine.*

*A l'approche des fêtes de fin d'année, découvrons plus en détails les actions menées autour de l'école par l'Association APEIM .*



### ■ L'ASSOCIATION APEIM

L'APEIM est une association indépendante de Margency qui ne dépend d'aucune fédération de parents d'élèves. Même si l'APEIM représente les parents d'élèves lors des conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire, au cours des années passées, ses membres ont eu à cœur de renforcer son rôle d'accompagnement des enfants et des parents par le biais de nombreuses initiatives.

### ■ ACTIONS

Depuis 4 ans maintenant, l'APEIM a fait de l'épanouissement des enfants de Margency son projet principal, un épanouissement scolaire bien sûr mais aussi extra-scolaire. Par exemple l'APEIM a été sollicitée récemment dans le changement du prestataire de la cantine scolaire, améliorant entre autre la qualité des repas servis aux enfants. Au cours des années précédentes, l'APEIM a proposé des activités aux enfants (fabrication de djembé, loisirs créatifs, atelier de lecture...) L'APEIM

s'implique sur les questions de sécurité pour les enfants et a fait évoluer le règlement du centre de loisirs afin de mieux répondre aux besoins des familles. Plus récemment, lors de la crise du printemps dernier et du confinement, l'APEIM s'est « invitée » dans les réunions pour être sûre que la gestion de cette crise prenne en compte la voix des parents d'élèves et pour pouvoir servir de relais d'information à ses adhérents. Cette crise est loin d'être finie et l'APEIM ne relâchera pas ses efforts pour accompagner au mieux les enfants. L'APEIM a choisi d'être présente au Forum des association afin de mieux présenter son projet aux parents d'élèves mais aussi aux habitants de Margency. Le stand de maquillage organisé pour l'occasion a eu de fait, beaucoup de succès.

Les mois qui s'annoncent vont être plein d'incertitudes et de nombreux projets seront certainement repoussés, voire annulés mais l'APEIM tient à maintenir autant que possible ce lien entre parents, élèves et enseignants. Ces

événements et projets seront annoncés au fur et à mesure de l'année.

L'APEIM a accompagné la Mairie dans l'organisation de la fête d'Halloween en aidant à la transformer en concours de déguisements en distanciel avec un Jury en ligne.

Comme chaque année, l'APEIM devait être également présente au marché de Noël pour proposer aux visiteurs les fabrications réalisées par les élèves de maternelle et d'élémentaire. C'est également l'occasion de proposer une vente de chocolats via les écoles (les catalogues ont été distribués aux élèves mais chaque habitant peut également en commander sur le site [asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr) et utiliser le code MJJYFH)

Sans être adhérent, chaque habitant a la possibilité de soutenir ces actions en participant aux différentes opérations proposées tout au long de l'année par l'APEIM. L'argent récolté est reversé aux écoles et permet aux enseignantes de financer des projets, d'acheter du matériel pédagogique...

Encore une fois, tout ce qui peut permettre l'épanouissement des enfants à l'école et dans leur vie extra-scolaire reste la principale préoccupation de l'APEIM.



Le marché de Noël ne pouvant avoir lieu cette année pour raisons sanitaires, la distribution des chocolats commandés qui devait avoir lieu à cette occasion, se fera à l'école. Une information se fera via les cahiers de liaison.



**Dominique REVEILLERE**  
1<sup>er</sup> Conseiller  
municipal délégué  
Vie associative

## FORUM DES ASSOCIATIONS LE RENOUVEAU !

*Le forum des associations de Margency fait peau neuve pour accueillir plus d'associations, plus de Margencéens et pour jouer son véritable rôle de lieu de rencontre entre les activités et les adhérents... Et en plein air, s'il vous plaît...*



La première édition du nouveau forum des associations s'est tenue le samedi 5 septembre dernier. Nouveau car pour valoriser les parcs de la commune et faire en sorte que les Margencéens se les réapproprient, le forum a eu lieu pour la première fois dans le parc de la Mairie. Un déplacement de l'évènement à l'extérieur, bien plus en phase avec les consignes sanitaires, plus cohérent avec l'identité de la commune et de son patrimoine naturel.

Ces changements ont également permis de nombreuses améliorations : le nombre d'associations, auparavant limité à 10, passe à 26. Parmi ces 26, les 19 associations de Margency nous ont toutes, honoré de leur présence, et 7 associations des cantons voisins ont tenu à présenter leur activité lors de cet évènement. De plus, le gain important d'espace a permis à certaines associations de réaliser des démonstrations. Par exemple, Studio Latino a pu enflammer le parvis de la mairie avec son spectacle dansant.

Cette nouvelle association s'adresse à un public très large (enfants dès 3 ans, adolescents et adultes). Elle a pour objectif de faire découvrir des danses latines inspirées des rythmes cubains, parmi lesquelles figurent la Zumba, la Capoeira, la danse africaine ou la Salsa. Le Club de Tennis a également mis en place un terrain sur gazon pour permettre aux novices de découvrir cette pratique. Avec près de 180 membres, il fait partie intégrante de la vie de la commune. L'Association Hibarett a aussi présenté ses activités, qui consistent notamment à apporter une aide et un soutien moral et logistique aux enfants hospitalisés issus de milieux défavorisés ou venant de loin. L'association ADVOCNAR (association de Défense contre les Nuisances Aériennes) présentait, de son côté, les actions menées et à venir pour réduire les nuisances aériennes et défendre les populations survolées. Enfin, nos amies les abeilles étaient représentées par l'Association GAM qui était là pour nous rappeler qu'il nous faut protéger la biodiversité. Ses membres en ont également profité pour faire une présentation de la pratique de l'apiculture.

Pour les remercier de leur présence, une attention toute particulière a été portée aux exposants. D'abord avec le petit déjeuner, le café et la collation offerts à tous ceux qui présentaient leur association et surtout en fournissant pour la première fois un questionnaire de satisfaction. Grâce à cela, nous avons appris que 95% des exposants ont été « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'évènement. Malgré tout, il n'était pas

parfait et vos critiques sont entendues : encore plus d'animations ! Tout sera mis en œuvre l'année prochaine pour en prévoir d'avantage.

Ce type d'évènement était une première pour la Mairie et ses services techniques, qui se sont formidablement adaptés aux nouvelles consignes. De plus, un nouveau dispositif de communication a été mis en place pour vous informer au mieux : nous sommes désormais autant présents sur internet avec Facebook, Instagram, l'application Margenclic et évidemment sur le site officiel de Margency, que physiquement, avec pour l'occasion le déploiement de 3 banderoles et de 6 barrières Vauban dans les rues de Margency.



Nous tenons à vous remercier pour votre participation et vos retours sur ce forum : le projet était ambitieux à l'échelle d'une commune comme la nôtre, mais n'en demeure pas moins une franche réussite. Vous étiez quasiment 400 à vous rendre à cet évènement et on totalise aujourd'hui plus de 650 adhérents à des associations margencéennes. Lors de ce nouveau Forum, les nouvelles associations que sont « O'sport » et « Studio Latino » ont pris un très beau départ, grâce à vous.



**Hervé BERTRAND**

3<sup>ème</sup> Conseiller  
municipal Délégué  
à la Communication

## VERS DES OUTILS DE COMMUNICATION MULTICANAUX

*Cela fait plusieurs mois que la crise sanitaire que nous rencontrons a modifié durablement nos comportements. Quels sont les enjeux et les moyens de notre commune pour informer et proposer de nouveaux services à ses concitoyens ?*

Distanciation sociale, mesures d'hygiène drastiques, port du masque et travail à domicile pour ceux qui peuvent y prétendre sont malheureusement devenus nos normes de vie. Nous parlons difficilement de sortie de crise et nous devons nous adapter régulièrement à de nouvelles directives et contraintes pour endiguer l'épidémie.

En cette période très restrictive, communiquer, au sein même de notre commune, devient un enjeu encore plus important. Informer, alerter mais aussi conserver un lien social auprès de la population sont autant de raisons pour la municipalité de déployer sa politique de communication « multicanale ».

Le multicanal permet de s'adapter aux volontés et aux comportements de nos concitoyens et ainsi d'utiliser de manière simultanée ou alternée, différents supports de communication : site internet, emailings, réseaux sociaux, publications digitales ou imprimées, affichages...



### ■ UN NOUVEAU SITE INTERNET

Au cours de nos nombreuses rencontres de quartier, lors de la campagne électorale, les Margencéens nous ont fait part de leur avis souvent négatif sur le site internet de la Mairie. Absence de fils d'actualités, contenus peu pertinents, arborescence et ergonomie sommaires

voire un usage inadapté aux supports nomades (téléphones portables), sont autant d'arguments pour refondre le site internet de notre commune.

Cet engagement de campagne se concrétisera donc courant décembre avec l'arrivée sur la toile d'un nouveau portail internet pour Margency. Construit de manière cohérente, autour de rubriques similaires à celles de votre magazine, vous y découvrirez de nouvelles fonctionnalités :

- > Un **compte citoyen** qui vous permettra sur la base du volontariat de partager votre avis sur les projets de développement de la commune, fidèle à notre engagement pour une Démocratie Participative
- > Une rubrique pour faciliter toutes vos **démarches administratives** que ce soit en Mairie ou bien en ligne via le portail Service Public
- > Un accès au **Portail Famille** simplifié et documenté pour la gestion notamment de la cantine de vos enfants
- > Un **espace de réservation en ligne** des salles municipales
- > Un **annuaire complet** des associations et des acteurs économiques de notre commune
- > Un **fil d'actualités** avec différentes catégories associé à un **agenda détaillé** des manifestations et événements à Margency
- > Un **espace Urbanisme** présentant en détail le Plan Local d'Urbanisme et facilitant vos démarches

### ■ UNE APPLICATION MARGENCLIC REVISITÉE

Concernant cet autre support de communication, lancé lors de la

précédente mandature, il fera peau neuve courant janvier 2021. Suite à certaines difficultés rencontrées par l'éditeur avec AppleStore, nous avons décidé de relancer le déploiement de l'application avec des fonctionnalités « augmentées » et un nouveau gabarit graphique. Véritable outil nomade, l'application **MargenClic** aura de nouveaux objectifs :

- > Le relai de toutes les actualités de la commune en liaison directe avec le site de la Mairie, conciliant mobilité et informations
- > Le prolongement du **compte citoyen** avec la possibilité de répondre à des enquêtes et à des sondages sur notre commune
- > Une nouvelle arborescence et des fonctionnalités étendues : agenda, annuaires, météo...
- > La consultation des différentes publications municipales via l'application
- > Un nouveau système d'alerte et de notifications pour les messages importants
- > Un suivi des signalements plus détaillé et optimisé

### ■ RÉSEAUX SOCIAUX

La municipalité est également très présente sur les réseaux sociaux et propose de nombreuses informations aux Margencéens plus enclins à utiliser ce type de supports de communication. Rejoignez-nous sur :

- > **Facebook** : <https://www.facebook.com/Ville-de-Margency-1498896620396124/>
- > **Twitter** : <https://twitter.com/villedemargency>
- > **Instagram** : [https://www.instagram.com/ville\\_de\\_margency/](https://www.instagram.com/ville_de_margency/)

## ■ RETOUR EN IMAGES : ACCUEILS DES NOUVEAUX ARRIVANTS



# TRIBUNE



### HOMMAGE À THIERRY LACOUR DU 15 OCTOBRE 2020 A MARGENCY

Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,  
Thierry LACOUR le dimanche 7 juillet 2019 aux environs de 19h, tu t'es porté au secours de ta voisine.

Les secours ont été appelés et tu as empêché l'hémorragie jusqu'à leur arrivée. Tu as sauvé la vie de cette femme. Pour cet acte, tu as reçu le prix 2020 servir en Val d'Oise du courage décerné par le Département du Val d'Oise et les Rotarys Clubs. Je t'en félicite.

Au-delà de cette distinction qui t'honore, je tiens à te dire à quel point le conseil municipal et moi-même sommes touchés par la signification de ton geste. Il nous rappelle que dans le monde d'aujourd'hui, où l'indifférence à la détresse des autres se conjugue malheureusement de bien des manières, nous avons plus que jamais besoin de rappeler les valeurs fondatrices de toute communauté humaine : la solidarité, l'entraide, la sollicitude, le civisme.

Je vous remercie.

**L'équipe majoritaire municipale - POUR MARGENCY 2020**

### TEXTE DES CONSEILLERS MINORITAIRES (PUBLIÉ EN L'ÉTAT)

Avec mon ami Christian RENAULT ,nous avons prévus de faire de notre Ancienne Mairie, une « Maison des Associations » au bénéfice du plus grand nombre, dans le cadre d'une reconstruction à l'identique répondant à l'ensemble des normes ,rendant à ce bâtiment sa vocation première de « Maison du Peuple »et répondant aux besoins de nos associations, nombreuses et dynamiques.

Aujourd'hui c'est un projet de « Gîte pour Randonneurs » dont il est question, dans le cadre d'une réhabilitation sans doute couteuse, comme le sont souvent ces travaux qui réservent des surprises, s'agissant d'un bâtiment d'environ 300 ans.

Une mise aux normes complexe sera néanmoins nécessaire.

Les randonneurs Margencens(enes) ont-ils vraiment besoin d'un gîte ? C'est pourtant bien nos impôts qui financeront ce projet.

Mais satisfaire une poignée d'ultra conservateurs, " amoureux " de vieilles pierres délabrées, n'a pas de prix...

Si ce sujet divise réellement les Margencéen(nes),pourquoi ne pas organiser sur ce thème et comme il avait été proposé, une grande consultation de la population, d'autant que Mr le Maire évoque souvent la « Démocratie Participative »

Ou est-elle aujourd'hui ?

Jb.Lasmarrigues et les élus

**L'Equipe « Unis Pour Margency »**

# AGENDA



## DÉCEMBRE

**Du samedi 12 au 19 décembre**

**CONCOURS D'ILLUMINATIONS**  
pour les particuliers et les commerçants.

Un jury d'enfants étudiera dans les rues de Margency les plus belles réalisations.

**Lundi 7 au 12 décembre**

**DISTRIBUTION EN MAIRIE DES COFFRETS DE NOËL**  
pour les citoyens de plus de 65 ans.

**Samedi 12 décembre**

**Entre 10h et 12h**

**DISTRIBUTION DE BOIS**  
dans le parc de la Renaudière.



**Samedi 12 et 19 décembre**

**15h à 18h**

**PRÉSENCE DU PÈRE NOËL**  
dans le parc de la mairie.

**Mercredi 16 décembre**

**VISITE DU PÈRE NOËL**  
au centre de loisirs  
et présence du photographe

**Jeudi 17 et vendredi 18 décembre**

**VISITE DU PÈRE NOËL**  
dans nos écoles et présence  
du photographe.

**Samedi 12 décembre**

**15h à 18h**

**ANIMATIONS DANS  
LE PARC DE LA MAIRIE**  
Vente de produits de Noël  
par quelques commerçants.

## NAISSANCES

**Le 26 juin 2020**

Ella ABBOUD

**Le 12 juillet 2020**

Mattéo DE SOUSA

**Le 14 août 2020**

Giulia DELSAUX

**Le 16 août 2020**

Giulio MESSERCOLA

**Le 2 octobre 2020**

Julia FLAMMANT

**Le 7 octobre 2020**

Elia ACACIO

**Le 17 octobre 2020**

Chloé MANTEY

La Municipalité adresse ses sincères  
félicitations aux parents.

## DÉCÈS

**Le 6 juin 2020**

Jacqueline PETIT Veuve MACÉ

**Le 11 juillet 2020**

Ratko LAZAREVIC

**Le 6 août 2020**

Germaine TAÏLAMÉ Veuve ODRI

**Le 9 août 2020**

Paul PIGEOT

**Le 3 octobre 2020**

Daniel AFCHAIN

**Le 20 octobre 2020**

Jean Claude MARCHON

**Le 02 novembre 2020**

Nicole REIGNER Épouse SOULLARD

**Le 18 novembre 2020**

Béatrice VAILLANT

La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.

## MARIAGES

**Le 11 juillet 2020**

Benjamin POIRIER et Leslie MALICE

**Le 22 août 2020**

Aka ALLATIN et Louise OLIVIER

**Le 05 septembre 2020**

Julien FOURNIER et Juliette ANÉ

La Municipalité adresse ses vœux  
de bonheur aux jeunes mariés.

## RETOUR EN IMAGES



### VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

Samedi 19 décembre 2020  
au lundi 4 janvier 2021

### VACANCES D'HIVER

Samedi 13 février  
au lundi 1<sup>er</sup> mars 2021

■ HOMMAGE AUX HARKIS - 25 SEPTEMBRE 2020



■ HOMMAGE À SAMUEL PATY (DEVANT LA MAIRIE) - 21 OCTOBRE 2020 (12H)



■ HOMMAGE DU 11 NOVEMBRE





ENSEMBLE, SOUTENONS NOS COMMERCES, CONSOMMONS LOCAL, CONSOMMONS ARTISANAL.

Bar - Tabac - Jeux - Brasserie  
**LE MARYLAND**  
*à Margency*

LUNDI-JEUDI de 7h à 21h  
 VENDREDI de 7h à 23h  
 SAMEDI de 9h à 21h

**09 50 53 76 84**

VM MARYLAND

*Les Vilaines*  
**MASCULIN - FEMININ**

Du mardi au jeudi  
 de 9h à 12h et de 14h à 18h  
 Vendredi de 10h à 20h  
 Samedi de 9h à 18h

11, rue Auguste Renoir  
 95580 MARGENCY

**01 34 16 21 99**

L'immobilier de proximité

**Laurent VOIRIN**  
 01 39 83 61 05  
 07 60 79 69 69

**MARGENCY**  
 6, rue du château

**Art de vie Immobilier**

[artdevieimmobilier69@gmail.com](mailto:artdevieimmobilier69@gmail.com)

*Le Pain Pierol*

PAINS CUITS AU FEU DE BOIS  
 FORMULE DÉJEUNER À PARTIR DE 5,50€  
 GAMME TARTES SALÉES ET SUCRÉES  
 CHOCOLATS À LA SAISON

**Horaires : du mardi au dimanche 7h à 19h30 - Fermé le lundi**  
 29, avenue Georges Pompidou - 95580 Margency - Tél.: 01 39 59 48 76

**ART LOUNGE**  
 COIFFURE MARGENCY

**01 34 27 54 21**

29 AVENUE GEORGES POMPIDOU - 95580 MARGENCY

**Fraich & Price**  
**SUPÉRETTE ALIMENTAIRE**

FRUITS • LÉGUMES • GRANDES MARQUES • SURGELÉS

LIVRAISON GRATUITE POUR PERSONNES AGÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE

29 avenue Georges Pompidou  
 95580 Margency  
**07 78 63 67 92**

**Tous végétaux de plein-air**  
 Aménageur de jardins

POINT DE VENTE  
 1 Rue Nicolas Kichkine - 95580 Margency

**01 34 16 46 30**

[pep.prevet@wanadoo.fr](mailto:pep.prevet@wanadoo.fr)  
[www.prevetpaysages.com](http://www.prevetpaysages.com)

**Margency**décors

**MAGASIN PEINTURES & REVÊTEMENTS DE SOLS**

Ouvert aux publics et professionnels du lundi au samedi

36 Avenue Georges Pompidou  
 95580 Margency - **01 34 16 15 95**